
JEU CONCOURS STRAPURE

ARTICLE 1 - ORGANISATION DU JEU

Strapure (ci-après la « société organisatrice ») organise un jeu gratuit sans obligation d'achat intitulé : « jeu concours » (ci-après dénommé « le jeu »), selon les modalités décrites dans le présent règlement.

Cette opération n'est ni organisée, ni parrainée par Instagram, Google, Apple ou Microsoft.
Le tirage au sort sera effectué par le logiciel Fanpage Karma.

ARTICLE 2 - CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ce jeu gratuit est ouvert à toute personne physique âgée de plus de 18 ans, disposant d'un accès à internet ainsi que d'une adresse électronique valide, et résidant dans les pays suivants : La France, à l'exception des personnels de la société organisatrice et de leurs familles, ainsi que de toutes personnes ayant participé à l'élaboration du jeu.

ARTICLE 3 - MODALITÉS DE PARTICIPATION

Ce jeu se déroule exclusivement sur la plateforme Facebook aux dates indiquées dans la publication de ce jeu-concours.

Pour valider votre participation il faut suivre les conditions de participation indiquée dans la publication.

Le jeu étant accessible sur **la plate-forme Facebook**, en aucun cas ce réseau social ne sera tenu responsable en cas de litige lié au Jeu. **Facebook** n'est ni organisateur ni parrain de l'opération.

ARTICLE 4 - DÉSIGNATION DES GAGNANTS

Un seul gagnant sera tiré au sort dans les quelques jours suivant la fin du jeu.

Le gagnant sera contacté dans les jours suivant le tirage au sort, lui confirmant la nature du lot gagné et les modalités pour en bénéficier. Tout gagnant ne donnant pas de réponse dans un délai de 15 jours à compter de l'envoi d'avis de son gain sera réputé renoncer à celui-ci et le lot sera attribué à un nouveau gagnant.

ARTICLE 5 - DOTATION

Le jeu est doté des lots suivants, attribués chronologiquement aux participants valides tirés au sort et déclarés gagnants.

Listes des lots :

- Un chèque cadeau d'une valeur de 100 € à utiliser sur le site internet de Strapure qui a publié le jeu-concours.
- Lien du site internet : <https://www.strapure.com/>
- Lien du formulaire à définir : <https://www.strapure.com/jeux-concours/>

- La société organisatrice se réserve le droit de procéder à la vérification de l'âge de tout gagnant avant remise de son lot. Les dotations ne pourront en aucun cas être échangées contre leur valeur en espèces ou contre toute autre dotation. La société organisatrice ne saurait être tenue pour responsable de l'utilisation ou de la non utilisation, voire du négoce, des lots par les gagnants. En cas de force majeure, la société organisatrice se réserve le droit de remplacer le lot gagné par un lot de nature et de valeur équivalente.

ARTICLE 6 - IDENTIFICATION DES GAGNANTS ET ELIMINATION DE LA PARTICIPATION

Les participants autorisent la vérification de leur identité. Le non respect du présent règlement ainsi que toute fraude ou tentative de tricherie, quelles que soient ses modalités, entraînera l'élimination pure et simple de la participation de son auteur.

ARTICLE 7 - TIRAGE AU SORT ET RÈGLEMENT

La société utilise le site Fanpage Karma pour tirer au sort le gagnant du jeu concours. Le participant peut à tout moment réclamer ce règlement quand il le souhaite. Il peut être obtenu sur simple demande à l'adresse de la société organisatrice, pendant toute la durée du jeu.

ARTICLE 8 - VIGILANCE ET PRÉVENTION

Ni l'entreprise Strapure et Facebook ne vous demanderont d'informations personnelles exceptées votre identité, votre adresse mail et votre numéro de téléphone lors de ce concours. Si une personne vous demande autres choses que les informations émises ainsi que les conditions de participation, à savoir, « suivre la page du magasin » et « remplir le formulaire », il ne faut en aucun cas prendre en considération sa demande.

Il se pourra que cette personne se fasse passer pour un membre de l'équipe afin de vous soudoyer des informations personnelles et des fins commerciales et/ou illégales.

Si une telle chose se déroule et/ou que le participant à le moindre doute, il est en droit de prendre contact avec l'établissement afin d'en avoir confirmation.